



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES DE L'ACTEUR PRAP IBC

RÉF. PRAPIBC/S/MAC/2020/V1



Lieu

Selon demande



Tarif

Sur devis



Durée

7 heures



Prérequis

Acteurs PRAP possédant
le certificat PRAP IBC



Effectif

10 participants max



Public

Personnel des secteurs
de l'industrie, du bâtiment
et du commerce ou en
activité de bureau



**Référent
pédagogique**

Marie Bera / Directrice
Formatrice en
Prévention des
Risques Professionnels,
habilitée par l'INRS
06 88 81 29 05
marie.bera@prev-it.com

Objectifs

- Maintenir et Actualiser ses compétences d'acteur PRAP IBC.
- Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

- Le formateur s'appuiera sur le retour d'expérience des participants afin de cadrer la formation en fonction des mises à jour à effectuer.
- Formation à dominante pratique.
- Organisme de formation habilité PRAP IBC niveau 1 par le réseau prévention de l'Assurance Maladie-Risques professionnels / INRS disposant d'un formateur PRAP IBC certifié par l'INRS.

Évaluation et validation

- La présence du stagiaire sur l'intégralité de la formation est un point incontournable pour la validation de ses journées de formation.
- Réussite à l'épreuve certificative :
 - Observation et analyse d'une situation dangereuse à partir d'un scénario.
- Remise d'une attestation individuelle de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat d'acteur PRAP IBC valable 24 mois.

Présentation de la formation : participants et attentes, objectifs, programme et organisation.

- Retour d'expériences depuis la dernière formation.
- Les actions de préventions mises en place dans l'entreprise suite aux remontées d'informations des Acteurs PRAP.
- Rappels :
 - Les principes de la prévention des risques.
 - Notions élémentaires d'anatomie et de physiologie.
 - Les éléments déterminants de l'activité physique.
 - Préparation du travail sur l'analyse des postes de travail.
 - Observation et analyse d'une situation de travail.
 - Identification des déterminants.
 - Analyse des déterminants.
 - Proposition des pistes d'amélioration.
 - Les principes de base de sécurité physique et d'économie d'effort.

Bilan de formation : tour de table, évaluation de la formation, atteinte des objectifs pour chacun, axes d'amélioration, suggestions, remise des attestations.



Prenez contact avec le responsable pédagogique de l'organisme de formation qui étudiera votre situation et les possibilités d'accessibilité.

Voir le programme complet sur prev-it.com